



Centre de santé et de services sociaux
d'Ahuntsic et Montréal-Nord

Les **PRIX** **RECONNAISSANCE** **INNOVATION**

du Centre de santé et de services sociaux
d'Ahuntsic et Montréal-Nord

2^e ÉDITION

Séance publique d'information et
dévoilement des lauréats

25 OCTOBRE 2011

Édition produite par :

La Direction générale adjointe du Centre de santé et de services sociaux
d'Ahuntsic et Montréal-Nord.

Ce document est disponible sur le site web du Centre de santé et de
services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord, à : www.csssamn.ca.

Le genre masculin utilisé dans le document désigne aussi bien les femmes
que les hommes.

© Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord.





MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord a créé en 2009 les *Prix Reconnaissance Innovation* afin de souligner les réalisations exceptionnelles et novatrices de ses partenaires qui contribuent à améliorer la santé et le mieux-être de la population de son réseau local de services. Ainsi, ces prix visent à récompenser la créativité et l'ingéniosité.

Chaque jour, des hommes et des femmes interviennent pour aider avec respect, compassion et générosité des personnes de notre territoire. Cette implication est souvent l'expression d'une volonté de se dépasser et de mieux servir la population. Cette démarche s'exprime, la plupart du temps, par des initiatives et des innovations qui méritent d'être soulignées.

Les *Prix Reconnaissance Innovation* du Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord visent à reconnaître et à encourager les efforts exceptionnels et novateurs dans la dispensation des soins et services offerts à la population du territoire d'Ahuntsic et Montréal-Nord selon trois catégories : « *Accessibilité* », « *Continuité* » et « *Qualité* ». Un quatrième prix est également attribué, le prix « *Coup de cœur du président du conseil d'administration* ».

Pour cette deuxième édition, le dévoilement des lauréats aura lieu à l'occasion de la séance publique annuelle d'information du Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord, le mardi 25 octobre 2011.

J'invite tous nos partenaires du territoire d'Ahuntsic et Montréal-Nord, qu'ils soient du milieu communautaire, public ou privé, à présenter leurs projets.

Denis Rousseau

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION DU PRIX	5
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	7
PRIX RECONNAISSANCE INNOVATION	
CATÉGORIE « ACCESSIBILITÉ »	8
CATÉGORIE « CONTINUITÉ »	9
CATÉGORIE « QUALITÉ »	10
PRIX <i>COUP DE CŒUR</i> DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	11
RÈGLEMENTS	12
ÉVALUATION DES CANDIDATURES	14
DÉPÔT DES CANDIDATURES	15

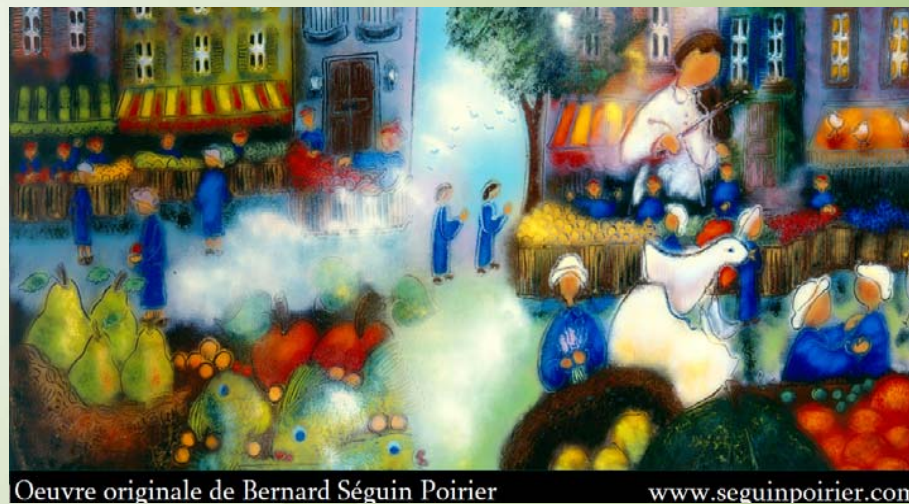




DESCRIPTION DU PRIX

Le lauréat de chaque catégorie se verra remettre une œuvre originale de l'artiste québécois Bernard Séguin-Poirier.

Présentation de l'univers créatif de l'artiste *



Oeuvre originale de Bernard Séguin Poirier

www.seguinpoirier.com

* Les oeuvres remises aux lauréats sont exclusivement réservées au Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord.





RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

QU'EST-CE QUE L'INNOVATION ?

Innover, c'est être plus efficient, créer de nouveaux services ou de nouveaux moyens d'y accéder.

Innover, c'est apporter des changements positifs, trouver de nouvelles méthodes, parfois audacieuses ou qui sortent de l'ordinaire, pour résoudre des problèmes, réagir aux changements ou bonifier un service afin d'améliorer le bien-être et la santé d'une population donnée.

L'innovation renvoie à une façon imaginative de faire face au changement. Elle permet de générer de nouvelles idées, d'améliorer des processus ou de renouveler les façons de faire. L'innovation vise l'amélioration continue et recherche des solutions qui sortent des sentiers battus.

À QUI S'ADRESSE LE CONCOURS ?

Toute organisation qui intervient sur le territoire d'Ahuntsic et Montréal-Nord, qu'elle soit du secteur communautaire, public ou privé, est admissible aux *Prix Reconnaissance Innovation* dans la mesure où son projet s'inscrit dans l'une des trois catégories proposées et que celui-ci vise à améliorer le bien-être et la santé de la population du territoire d'Ahuntsic et Montréal-Nord.



PRIX RECONNAISSANCE INNOVATION

Catégorie « Accessibilité »

L'**accessibilité** aux soins et services de santé et de services sociaux demeure un défi important à relever. Une caractéristique importante à l'accessibilité aux soins et services suppose une bonne connaissance de l'existence de l'offre de soins et services. La population du territoire d'Ahuntsic et Montréal-Nord éprouve des besoins grandissants et elle doit être en mesure d'avoir accès plus facilement aux ressources existantes ou à de nouveaux services de proximité. Elle doit connaître leurs mécanismes d'accès ou de référence. L'accessibilité peut être géographique ou organisationnelle.

Le *Prix Reconnaissance Innovation*, dans la catégorie **Accessibilité**, s'adresse aux organisations qui ont permis, par leur innovation, une amélioration significative et qualitative sur l'accessibilité dans l'obtention des soins et services de santé et de services sociaux.

Exemples :

- L'accessibilité physique (réaménagement de locaux, transport adapté, etc.)
- L'accessibilité géographique (service à domicile, ouverture d'un point de service, etc.)
- L'accessibilité au plan des heures d'ouverture (prolongation ou modification des heures d'ouverture, etc.)
- L'accessibilité culturelle (service de traduction ou d'interprètes à l'intention des immigrants, cours de français, etc.)
- L'accessibilité financière

Le Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord cherche à reconnaître une organisation qui a déployé des initiatives concrètes relatives à l'accessibilité et dont les résultats sont mesurables auprès des usagers du territoire d'Ahuntsic et Montréal-Nord.



PRIX RECONNAISSANCE INNOVATION

Catégorie « Continuité »

La **continuité** peut s'exprimer par une meilleure coordination de soins ou services offerts sur le territoire, le partage d'outils ou de protocoles de soins cliniques, la création de lieux d'échange ou de guichet unique, l'élaboration d'ententes de partenariat, etc., dans le but de maximiser la santé et le bien-être de la population du territoire d'Ahuntsic et Montréal-Nord.

Le *Prix Reconnaissance Innovation*, dans la catégorie **Continuité**, s'adresse aux organisations qui ont permis, par leur innovation, une continuité ou un accompagnement significatif et complémentaire dans la dispensation des soins et services de santé et de services sociaux ou qui ont mis en place de nouvelles façons de faire qui viennent compléter l'offre de service du Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord.

Exemples :

- Nouveaux services à domicile pour les usagers ne pouvant se déplacer
- Création d'un partenariat entre des organismes
- Développement de programmes de prévention, d'intervention ou de suivi
- Etc.

Le Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord cherche à reconnaître une organisation qui a déployé de nouvelles stratégies, de nouveaux processus ou des actions concrètes et efficaces pour assurer une réponse à l'ensemble des besoins (physique, psychologique, réadaptation, accompagnement, etc.) afin d'améliorer la continuité et l'intégration des services destinés à la population d'Ahuntsic et Montréal-Nord.



PRIX RECONNAISSANCE INNOVATION

Catégorie « *Qualité* »

Le projet ou l'initiative soumis doit viser à accroître la **qualité** dans le but ultime de maximiser le bien-être et la santé de la population du territoire d'Ahuntsic et Montréal-Nord. Ce projet ou cette initiative doit s'inscrire dans une perspective d'amélioration continue de la qualité et tenir compte de la qualité des rapports établis avec les usagers afin que ceux-ci exercent leur autonomie quant à leur bien-être et à leur santé.

Le *Prix Reconnaissance Innovation*, dans la catégorie **Qualité**, s'adresse aux organisations qui ont fait preuve dans leur innovation d'une préoccupation exemplaire en regard de l'amélioration, de l'efficacité ou de la sécurité dans la qualité et la pertinence des services de santé ou des services sociaux auprès des usagers.

Exemples :

- Programme de prévention des chutes
- Mise en place d'un nouveau système et d'un protocole d'accueil téléphonique
- Originalité d'une campagne de lavage de mains
- Outils d'évaluation de la satisfaction de la clientèle
- Élaboration d'outils de gestion des risques
- Élaboration d'une formation continue en fonction de la clientèle de l'organisme
- Etc.

Le Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord cherche à reconnaître une organisation qui a mis en place de nouvelles façons de faire, des outils ou des programmes, que ce soit dans l'amélioration, l'efficacité ou la sécurité des soins ou des services destinés à la population d'Ahuntsic et Montréal-Nord.





PRIX *COUP DE CŒUR* du président du conseil d'administration

Ce prix est l'initiative du président du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord qui a toute la latitude de choisir parmi les candidatures reçues celle qu'il veut reconnaître de façon plus particulière.

Le Prix *Coup de cœur* du président du conseil d'administration vise à récompenser un projet innovant réalisé par une organisation, sur la base de son caractère exemplaire pour ses retombées ou ses bénéficiaires auprès de la population ou auprès de clientèles spécifiques du territoire d'Ahuntsic et Montréal-Nord.

Le président du conseil d'administration choisit une candidature parmi celles reçues dans les trois catégories.

RÈGLEMENTS

CHOIX DE LA CATÉGORIE APPROPRIÉE AU PROJET

Il peut arriver qu'un projet présente des éléments se rattachant à plus d'une catégorie. Pour être considérée à sa juste valeur, la candidature doit être soumise dans la catégorie qui correspond le mieux à ses actions et initiatives.

Une organisation peut poser sa candidature dans plus d'une catégorie; mais seulement une candidature par catégorie sera acceptée pour une même organisation.

BULLETIN DE CANDIDATURE

Le bulletin de candidature peut être téléchargé à partir du site web du Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord à l'adresse : www.csssamn.ca

Une fois celui-ci téléchargé, vous pouvez le compléter électroniquement (WORD).

Une version papier est également jointe au présent document que vous pouvez compléter à la main. Toutefois, assurez-vous d'écrire lisiblement.





PARAMÈTRES À RESPECTER POUR LE DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

Toute organisation qui désire poser sa candidature doit compléter le bulletin de candidature prévu à cet effet en répondant à toutes les questions de façon brève et précise, sans excéder l'espace alloué.

Veillez éviter de joindre des documents additionnels à votre bulletin de candidature à moins de considérer ces documents essentiels à l'évaluation de votre candidature par le comité de sélection.

Le comité de sélection voudra apprécier rapidement la pertinence des candidatures et en mesurer les retombées concrètes. Il est donc important de faire ressortir les raisons pour lesquelles votre projet mérite l'obtention d'un prix.

Dans vos réponses, assurez-vous de tenir compte des critères généraux auxquels réfèrera le comité de sélection pour évaluer les projets soumis (voir page 14).

ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Un comité de sélection évaluera les candidatures et déterminera le lauréat dans chacune des catégories.

Le comité de sélection est formé des personnes suivantes :

- Le président, deux membres du conseil d'administration et la directrice générale du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord
- Un représentant du comité des usagers du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord
- Une personne provenant d'une organisation qui œuvre sur le territoire d'Ahuntsic et Montréal-Nord.

Les critères généraux auxquels le comité de sélection référera pour évaluer les candidatures sont :

- Présentation générale : précision, clarté
- Objectifs des interventions : clarté, contenu, échéancier s'il y a lieu
- Pertinence de l'innovation dans les actions posées
- Originalité du projet
- Répercussions observées dans l'organisation
- Possibilité d'implanter ou de transmettre le projet, en tout ou en partie, dans d'autres organisations





DÉPÔT DES CANDIDATURES

Chaque candidature reçue sera vérifiée par la personne qui coordonne le concours afin de s'assurer que le dossier répond aux exigences.

Tous les bulletins de candidature doivent être reçus
avant 16 heures, le vendredi 30 septembre 2011.

Les bulletins de candidatures doivent être acheminés par la poste ou par courriel à l'attention de :

Madame Isabelle Gagné
Conseil d'administration
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord
1725, boulevard Gouin Est
Montréal (Québec) H2C 3H6

Courriel : isabelle.gagne.csssamn@ssss.gouv.qc.ca

Pour toute information additionnelle : Madame Isabelle Gagné
514 384-2000, poste 2229

**Centre de santé et de services sociaux
d'Ahuntsic et Montréal-Nord**

